

Programme de perfectionnement des compétences (PPC) – Résultats des sondages 2019

Ce que nous avons entendu :



VS

1. Le processus de soumission du PPC devrait être simplifié.

Changements apportés :

À partir de l'année PPC 2020, il n'est pas obligatoire de remplir et de soumettre le *Manuel du membre PPC* dans le cadre du portfolio de la vérification. L'ADNB continue d'encourager les membres¹ à télécharger une copie du manuel pour compléter les quatre étapes du PPC et à copier et coller l'information sur leur soumission en ligne. Cette étape supplémentaire vous fournit une ébauche de votre soumission en cas de problème technique lors de votre soumission en ligne.



2. 65% des répondantes croient que les objectifs d'apprentissage doivent être écrits comme un objectif SMART et que des exemples appropriés doivent être fournis. Les exigences lors de la vérification liées à la rédaction des objectifs SMART devraient être moins strictes.

Changements apportés :

Le [Guide sur la rédaction des objectifs d'apprentissage SMART](#) a été créé en octobre 2019 avec des exemples révisés d'objectifs d'apprentissage, des exemples d'objectifs d'apprentissage liés au travail et des objectifs d'apprentissage inadéquats.

Débutant la vérification pour l'année PPC 2020, les objectifs d'apprentissage écrits comme SMART ne seront pas une exigence lors de la vérification. Cependant, les objectifs d'apprentissage doivent être clairement rédigés et l'ADNB encourage les membres à utiliser la définition SMART à la page 15 du *Manuel du membre PPC*, car elle les guidera mieux pour répondre aux exigences liées aux objectifs d'apprentissage.



3. Comprendre ce qui est vérifié et comment le processus de vérification est mené serait avantageux pour les membres.

Changements apportés :

La [politique 8.1.2 Évaluation des portfolios du Programme de perfectionnement des compétences](#) a été créée et approuvée en mai 2020. Toutes les politiques d'assurance de la qualité sont disponibles [en ligne](#) pour que les membres les examinent. De plus, deux documents ont été créés pour aider à guider les membres sur les exigences de vérification : [Exemples de documentation justificative](#) et [Exemples d'activités d'apprentissage](#)

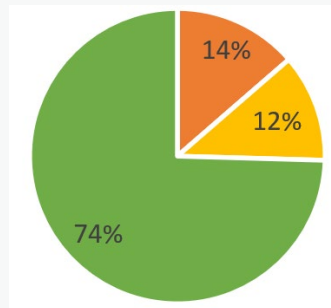
¹À noter que dans le présent document, l'utilisation du mot « membre » au féminin désigne aussi bien les hommes que les femmes



Qui nous a répondu :

Sondage PPC

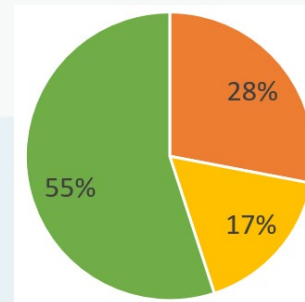
envoyé aux membres actives et provisoires



- Pas de réponse (290 membres)
- Réponses en anglais (53 membres)
- Réponses en français (46 membres)

Sondage de la vérification PPC

Envoyé aux membres actives et provisoires qui ont participé à l'un des deux dernières vérifications



- Pas de réponse (78 membres)
- Réponses en anglais (39 membres)
- Réponses en français (24 membres)

Considérations futures :

- Aller vers un format de vérification en ligne
- Développer des vidéos en ligne et organiser des webinaires pour les membres
- Réviser le processus d'autoévaluation (Étape 1)

Le Programme de perfectionnement des compétences (PPC) vise à promouvoir des normes de pratique élevées chez les diététistes. L'enquête confirme que les membres croient que le PPC remplit effectivement son mandat. Votre contribution est importante pour fournir une rétroaction constructive au sujet du PPC et d'aider l'ADNB à améliorer le programme. Vous pouvez contacter le comité d'assurance de la qualité à qacomite@gmail.com ou la directrice générale / registraire à registrar@adnb-nbad.com si vous avez des questions ou des commentaires sur le programme.